

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

Dénomination : 3E Pharma Consultancy
n° de gestion : 2012B01434
n° d'identification : 540 026 929
n° de dépôt : A2012/014072
Date du dépôt : 12/06/2012
Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire



4149851



4149851

3E PHARMA CONSULTANCY
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 20 Montée de Vauzelles
69001 LYON 01
540 026 929 RCS LYON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2012

L'an deux mille douze et le 28 mai, à 14 heures, les associés de la société « 3E PHARMA CONSULTANCY », société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, inscrite au RCS de LYON sous le numéro 540 026 929, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur ALSAYED Najy, Président.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Monsieur Najy ALSAYED,
Titulaire de 4 000 actions, 4 000
- Madame Johanne ZAMBAUX
Titulaire de 900 actions..... 900
- Monsieur Yves MEGARD
Titulaire de 100 actions..... 100

TOTAL : 5 000

Le Président déclare que tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée réunissant au moins les trois quarts des parts sociales, peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- changement exceptionnel de la durée de l'année sociale en cours ;
- modification corrélative des statuts ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par les textes applicables en la matière, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

N/B

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, sur la proposition du Président, et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide que l'année sociale en cours commencée le 1^{er} février 2012, prendra fin le 31 juillet 2013.

L'exercice suivant commencera le 1^{er} août 2013 pour se finir le 31 juillet 2014, les dates des années sociales suivantes n'étant pas modifiées.

L'exercice social en cours aura donc une durée de 18 mois, du 1^{er} février 2012 au 31 juillet 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, la collectivité des associés décide de modifier l'article 33 des statuts de la société qui est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

Article 33 – Premier exercice social – Personnalité morale – Engagements de la période de formation

« ...Le premier exercice social sera clos le 31 juillet 2013... »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

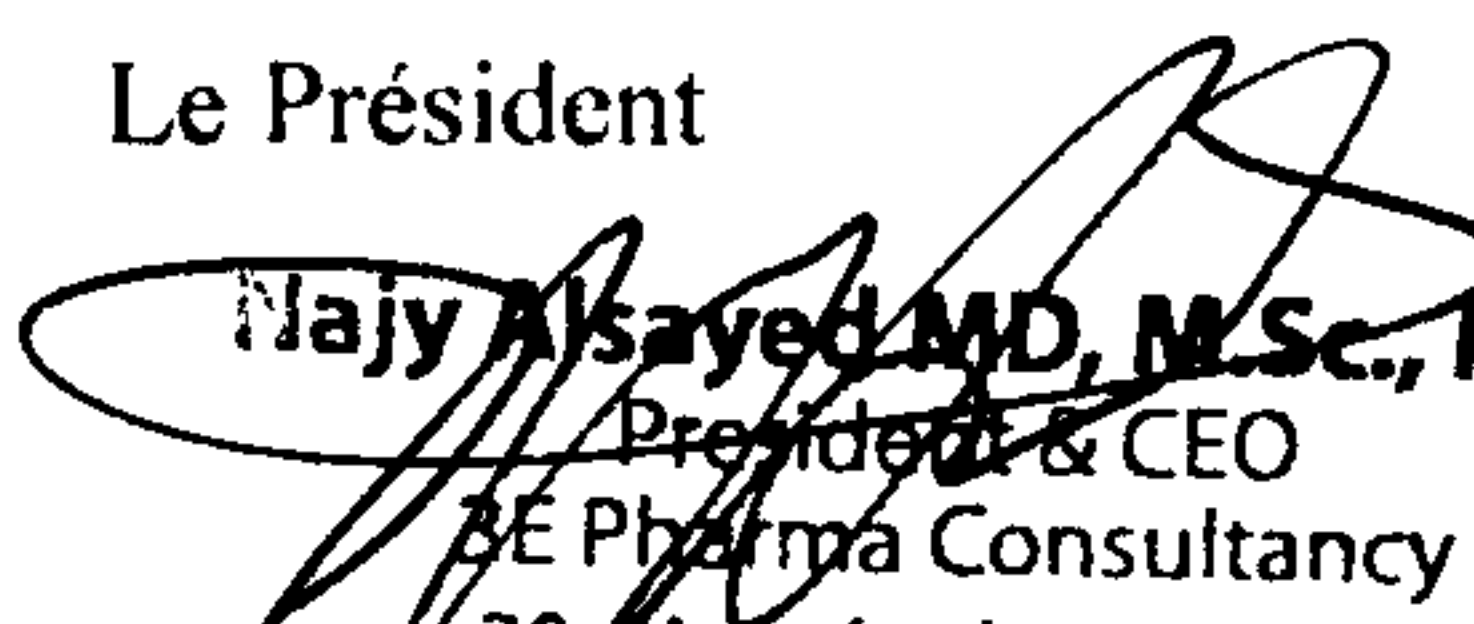
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Le Président


Najy Alsayed MD, M.Sc., MBA
President & CEO
BE Pharma Consultancy
20, Montée de Vauzelles
69001 Lyon-France
SAS au Capital Social de 50.000 €
RCS Lyon 540 026 929 - NAF 7490B